

"Vitam impendere vero : Consacrer sa vie à la vérité."

VOL. I.

CHICOUTIMI, 24 FÉVRIER, 1898

NO 6

"LA DÉPENSE"

ULDERIC TREMBLAY,
Directeur-propriétaire.

ABONNEMENT
Un an \$1.00
Six mois 0.50
Strictement payable d'avance.

ANNONCES, 10 centins la ligne pour la première insertion. Insertions subséquentes, 5 centins la ligne.
Conditions spéciales pour annonces à longs termes.
Avis de naissances, mariages, et décès gratuitement pour les abonnés.
Toutes impressions de livres, prospectus, cartes, exécutées dans les derniers goûts, à très bas prix.
Toute communications doivent être adressées à
LA DÉPENSE,
CHICOUTIMI, P. Q.

JEUDI, 24 FÉVRIER, 1898.

MANŒUVRES PERFIDES

Rumeur injurieuse

Sous ce titre, nous lisons dans le *Courrier du Canada* du 17 février courant :

"Notre confrère du *Mercury* a publié avant-hier, une rumeur absolument mensongère, et extrêmement injurieuse pour Sa Grandeur Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.

"Mais dans son numéro d'hier notre confrère publiait la rectification suivante :

"Nous avons reçu, hier après midi, des nouvelles qui semblent avoir attiré l'attention générale. En effet, elles ont créé l'impression de Chicoutimi, avait résigné son siège, et refusé de se soumettre à une décision, que l'on dit être venue de Rome, le blâmant pour avoir interdit le *Soliel*. Nous apprenons maintenant que cette histoire n'est aucunement correcte. Evidemment une tentative a été faite pour forcer la main aux autorités ecclésiastiques, et il a certainement été commis envers l'évêque en question une injustice qui, en autant que nous sommes concernés, est pour nous une cause de regret. Une enquête faite auprès des autorités ecclésiastiques, a mis au jour les faits suivants : En vertu de sa mission, un évêque est tenu de se soumettre à la décision du Saint-Siège. Il n'a pas d'option. C'est son devoir, et il doit s'y conformer.

"Pour ce qui se rapporte à ces nouvelles, les sources officielles déclarent :

1.— Il est entièrement faux qu'une rupture existe entre Mgr Labrecque et Rome ;

2. Sa Grandeur a toujours fait preuve de la plus profonde soumission et de tout le respect dû au Saint-Siège ;

3.— Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle qu'il a donné sa résignation ;

4.— Si toutefois l'évêque de Chicoutimi était désapprouvé à Rome pour n'importe quel acte de son administration, il serait le premier à respecter la décision du Saint-Siège, de bon gré et par esprit d'obéissance aux désirs de ses supérieurs ecclésiastiques ;

5.— Il est faux que Mgr l'archevêque Bégin ait l'intention d'aller à Chicoutimi pour conférer avec Mgr Labrecque et l'engager à obéir et se soumettre.

"Nous devons ajouter que les nouvelles en question nous sont venues d'une source qui était considérée comme digne de confiance."

C'est toujours l'exécution du complot satanique ourdi dans le but de ruiner l'autorité épiscopale qui se poursuit.

L'œuvre de haine et de ténèbres s'accomplit sourdement, avec la complicité des âmes égarées par la passion politique et le délire d'orgueil qui les entraîne vers l'abîme.

Hélas ! cet abîme n'est pas loin de s'ouvrir ; et c'est celui de l'indifférence religieuse, de la révolte contre Dieu et sa loi, où toutes les nations finies vont chercher leur tombeau.

On s'épouvante de mesurer le chemin parcouru déjà. Le but est presque atteint. On peut voir les triomphateurs de demain applaudir sournoisement en attendant leur jour qui va se lever.

Oh ! ils ont été habiles à ourdir leur trame infame. Ils ont employé tous les artifices, et tous les artifices leur ont réussi. N'osant encore prendre la responsabilité de leurs perfidies, après avoir été éconduits par tous les directeurs des journaux français et catholiques, ils ont fait servir l'autorité que leur donnait leur position à surprendre la bonne foi protestante pour lancer dans le public les racontars idiots autant que mensongers dont il est question plus haut.

Elles sont effrayantes les ruines morales que certains catholiques se sont donné pour mission d'entasser. On ne saurait s'expliquer leur conduite si on ne veut pas y voir un miracle d'inconscience ou d'aveuglement, qui les empêche de mesurer l'étendue du mal qu'ils font.

Pour nous, nous ne pouvons considérer leur œuvre sans en être épouvané.....

A PROPOS DE QUAI

Après une semaine de silence recueilli, l'*Echo de Charlevoix* nous arrive avec un long article en réponse à une observation que nous avions cru devoir lui adresser.

Faute d'avoir saisi le sens et la portée de nos remarques, le confrère leur attribue un sens et une portée qu'elles n'avaient pas. C'est pourquoi il se met en frais d'argumentation pour nous prouver que la Baie-St-Paul a besoin d'un quai.

Eh oui, nous savions cela, confrère, et nous avons souhaité que le vœu de la Baie-St-Paul se réalise. On doit à cette importante localité beaucoup plus qu'un quai. Le gouvernement ne fera que lui rendre justice en lui accordant ce qu'elle demande en vain depuis si longtemps.

Seulement, il ne faudrait pas, pour un bout de quai arraché en fin à l'avarice administrative des maîtres du jour, promettre d'abdiquer tout, liberté, indépendance et respect de soi-même, pour lier le sort de tout un peuple à la fortune d'un homme ou d'un gouvernement. Ce serait pousser trop loin la gratitude, et c'est contre cette exagération d'un sentiment louable en soi que nous avons voulu protester.

Au reste nous ne savons rien de plus immoral que ces promesses d'appui faites aux représentants du peuple, en retour des faveurs obtenus du patronage officiel. Cela ressemble trop à un marché, à une vente où l'acheteur est toujours le gagnant, puisque le prix qu'on met à l'adhésion du suffrage populaire est facilement obtenu des gouvernants dont l'unique but est d'exploiter à leur profit cette reconnaissance dont parlait l'*Echo de Charlevoix*.

Hélas ! telle est la dégradation de nos mœurs politiques que rien ne marche plus maintenant que sur des conditions de l'offre et de la demande !

Les grands principes de l'équité, de la justice, de la morale publique ne comptent plus. C'est pourquoi, aux jours de crise, les appels faits par des voix autorisées en faveur d'une cause sacrée ne réveillent point d'écho dans l'âme du peuple trop absorbé par les soucis des intérêts matériels.

Le devoir du journaliste est de réagir contre cet état de choses, ou au moins de ne pas contribuer à l'aggraver. L'*Echo de Charlevoix* a, moins que tout autre, le droit de se soustraire à cette obligation. Aussi ce n'est pas sans chagrin que nous avons lu les lignes suivantes qui terminent l'article en question :

"Sans dire les choses par leur nom, la 'Dépense' fait allusion à la question scolaire. Or, M. Angers n'a-t-il pas déclaré dans son programme qu'il voterait en chambre pour tout loi qui aurait reçu l'approbation de l'Épiscopat."

"Contrairement à ce que dit la 'Dépense', nous avons pesé nos paroles, et nous réaffirmons aujourd'hui ce que nous avons déjà dit sur ce sujet.

"En faisant ces remarques nous croyons être l'interprète du sentiment général de notre population."

Si le confrère n'a pas d'autre ambition que d'emboîter le pas derrière le sentiment général de la population, son rôle ne sera pas glorieux. Nous avons toujours cru que le journaliste devait se donner pour mission, non pas de suivre, mais de diriger l'opinion. Encore une illusion de perdue !

Nous avons aussi la naïveté de croire qu'un député du peuple était tenu, par état, de veiller aux intérêts de ses constituants ; qu'un gouvernement ne devait consulter, pour la distribution de ses faveurs, que les besoins des populations et les intérêts généraux du pays, sans égard pour la couleur ou la foi politique d'un chacun.

Le député d'un comté est le député de tout le monde, comme le gouvernement d'un pays est le gouvernement de tout le monde. Pour ce qui est de M. Angers, nous ne croyons pas que l'heure soit venue d'ouvrir un débat à son sujet. Il s'est trouvé mis en cause parce que l'occasion s'est présentée d'affirmer un principe général et trop souvent méconnu. Nous avons personnellement beaucoup d'estime pour le député fédéral de Charlevoix et nous lui donnons volontiers crédit de ce qu'il a fait de bien. Nous agissons de même envers tout homme ou envers tout gouvernement qui nous en fournira l'occasion. Mais ce n'est pas à dire que, pour un acte de strict devoir accompli, souvent à contre cœur, nous irons passer l'éponge sur tous les méfaits passés et accepter sans restriction tout un ensemble de doctrines dangereuses.

C'est pourtant ce que fait encore l'*Echo de Charlevoix* dans les lignes suivantes qui sont la conclusion d'un article sur la question des écoles du Manitoba :

"La crainte de l'impopularité dans les provinces anglaises est sans doute pour quelque chose dans le retard que l'on apporte à régler cette question."

"Selon nous, sir Wilfrid a tort d'entretenir pareille crainte, car nous sommes les seuls, le jour où il aura rendu justice, tous les catholiques de ce pays, conservateurs comme libéraux devront l'appuyer."

Depuis que ce qui précède est écrit, le "Protecteur de Saguenay" nous est arrivé avec la reproduction de l'article de l'*Echo de Charlevoix* à notre adresse.

La vérité ! nous n'en avons pas le sort de notre confrère de Charlevoix et nous avouons franchement que nous ne sommes pas mérités l'insigne disgrâce qui lui arrive. Car l'appellation d'une gazette qui ne touchait pas à l'appeler l'infécule Zola "grand écrivain français" et qui a encore bien d'autres pièces à son dossier, n'est pas de celles qui relèvent. Au contraire.

La manière courtoise et digne dont l'*Echo* semble entendre la discussion aurait dû lui attirer plus d'éloges. Et il sera d'autant moins glorieux de l'honneur fort douteux qui lui est fait, que notre "marotte scolaire" est aussi la sienne. L'appellation de "sainte feuille", appliquée aujourd'hui à la "Dépense", peut aussi, au même titre, se tourner demain contre l'*Echo*.

C'est ainsi qu'on est maladroît, au "Protecteur" ; on blesse encore quand on fait semblant de flatter. "Timeo Danaos et dona ferentes."

Pour nous, la désapprobation du "Protecteur" nous est une preuve que nous avons touché la note juste. Les expressions à l'aide desquelles le confrère essaie d'être méchant ne sont que bêtes. Ce sont de vieux clichés, des lieux communs dont la vogue est passée. Ils ont traité depuis plus d'un siècle sous la plume de tous les sectaires et tiennent lieu de raison à ceux qui n'en ont pas.

Le chemin de fer du Yukon

Dans l'un de nos derniers numéros, nous avons parlé du Yukon, des richesses fabuleuses que cette région renferme, et aussi des misères auxquelles sont exposés ceux qui y vont tenter fortune.

Le gouvernement fédéral s'est occupé dans ces derniers temps de faciliter l'accès de cette région lointaine et inhospitalière. Dans ce but, il a passé avec les entrepreneurs Mackenzie & Mann un contrat pour la construction d'un chemin de fer reliant la tête de la navigation de la rivière Stickeen, dans la Colombie Anglaise, avec le lac Teslin—distance de 150 milles. Pendant la saison de navigation, le voyage pourra se faire par eau de ce dernier endroit à Dawson City. Pour arriver au point de départ de la

voie ferrée, il faudra, à Fort Wrangel, transborder les marchandises et les passagers des navires océaniques sur des bateaux plats, afin de remonter la rivière Stickeen sur tout son cours navigable.

Personne ne saurait contester la nécessité d'une voie ferrée mettant la région du Klondike en communication avec le monde civilisé.

Cependant le contrat Mackenzie-Mann rencontre une opposition formidable de la part des conservateurs, qui le dénoncent comme étant entaché de corruption et préjudiciable aux intérêts du pays.

On reproche aux gouvernements d'avoir accordé des avantages exorbitants aux constructeurs d'une voie dont l'exploitation pourra être en partie contrôlée par les Etats-Unis. Car on prétend que ces derniers pourraient percevoir des droits de douane sur les marchandises transbordées à Fort Wrangel, et même le Congrès américain a actuellement à l'étude un projet de loi qui vise manifestement cette route soi-disant toute canadienne.

L'opposition trouve qu'il eût mieux valu ne pas tant se précipiter et faire un choix judicieux entre les lignes exclusivement canadiennes qui sont projetées.

Un chemin construit sur notre territoire, comme le prolongement de la ligne d'Edmonton, par exemple, aurait d'abord pour effet d'activer la production agricole jusqu'aux dernières limites de la région fertile, et puis d'assurer à notre commerce et à notre industrie l'approvisionnement direct du pays de l'or.

Le *Journalist* Mann et McKenzie va recevoir 3,750,000 acres de terrains à titre de subsides pour construire le chemin du Yukon, à part la garantie d'un monopole de plusieurs années.

Cette subvention paraît absolument extravagante. Il est vrai qu'on ne sait pas au juste à quoi s'en tenir sur la valeur des terrains concédés, mais il est certain que pendant quelques années encore, grâce à la fièvre ardente qui pousse tant de gens vers le pays de l'or, ces terres conserveront une valeur commerciale considérable. Un vieux mineur, M. H. F. Bell, se basant sur les rapports de l'inspecteur du gouvernement, M. Ogilvie, leur attribue même une valeur de 18 milliards.

Ce calcul est sans doute exagéré, mais il est certain que si le contrat McKenzie-Mann est approuvé par le parlement, il existera, dans quelques années, encore une compagnie fabuleusement riche qui aura accaparé une grande partie des terrains aurifères les plus riches du monde.

Le contrat ne manquera pas d'être approuvé par les Communes, malgré que la transaction soit malvue de plusieurs amis du ministère ; mais la discipline de parti fera son œuvre ordinaire.

Quant au sénat, il est possible qu'il prenne sur lui de rejeter la mesure. Qui vivra, verra.

Nos lecteurs nous permettront bien une petite réflexion en terminant.

Il nous a toujours paru étrange de voir avec quelle facilité le gouvernement fédéral prodigue les millions pour développer les provinces de l'ouest, tandis qu'il est si avare de ses faveurs quand il s'agit de subventionner une voie ferrée ou une entreprise publique dans une région comme la nôtre.

Il y a pourtant dans notre province, dans cette belle vallée du Saguenay et du Lac-St-Jean, dans le comté de Charlevoix, d'immenses richesses à exploiter.

Quand donc verrons-nous le gouvernement offrir des millions à une compagnie pour la construction d'un chemin de fer de Québec-Charlevoix et Chicoutimi ?....

LETTRE POLITIQUE

Mon cher directeur,

Vous ne sauriez croire combien il se me semble malaisé, par le temps qui court, en notre métropole, de sauver ses convictions du naufrage, pour lequel un qui adhère, d'un esprit très libéral, à des convictions essentiellement conservatrices. Un conflit sérieux des opinions dirigeantes vient de se produire, à la suite de l'étrange manifestation Chapleau, conflit autour duquel surgissent spontanément, dans l'atmosphère politique, les nuages alourdis des disputes latentes et les grondements lointains des foudres du désaccord, indices certains de tempêtes prochaines. Au sein de ce conflit, notre personnage, de nature libérale et de convictions conservatrices, se surprend infaiblement à faire son examen de conscience, pour savoir où il est, dans la pratique. Va-t-il se retrouver, par hasard, pour avoir subi l'influence de phalanges libérales, à la suite d'un Chapleau, versant, de son propre aveu, dans le libéralisme qui se dit modéré et voudrait se faire appeler conservateur—ironie des tendances ! Ou bien va-t-il constater qu'il est resté, malgré tout, avec son esprit sincèrement imbui de liberté véritable, fidèlement enrôlé dans le bataillon du conservatisme intégral ?

C'est le problème qui se pose invinciblement, en présence des discussions soulevées, dans la presse conservatrice ou soi-disant telle, par l'ultimatum récent de sir Joseph Adolphe Chapleau. D'après celui-ci, les lignes de démarcation entre le parti conservateur de Lafontaine, de Morin et de Cartier et le parti libéral de Laurier, Tarte et Fitzpatrick, seraient aujourd'hui effacées, de par la détermination propre de M. Chapleau, lien de transition entre ces deux groupes. Le moment se serait venu de les fonder en un seul, par une concentration de ces forces, qui se qualifient de libérales-conservatrices, et de reconstruire de la sorte un nouveau parti de gouvernement, dont Laurier-Tarte-Chapleau seraient les corymbes.

Mais la presse conservatrice française ne l'entend pas du tout de cette oreille-là. Comme, naguère, la *Kéthargie Minerve*, tous les principaux organes de l'opinion conservatrice se sont dressés en ligne pour dénoncer les tendances avouées par M. Chapleau, qui avait autrefois leur confiance. On a vu le *Canada*, d'Otawa, le *Pionnier*, de Sherbrooke, le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, le *Triporteur* faire chorus, en ce concert de protestations, avec le *Courrier du Canada*, qui dirige l'honorable chef du parti conservateur au Conseil Législatif, M. Chapais, et qui sortait, pour la première fois, d'une réserve qu'il a scrupuleusement observée jusqu'ici, en cette grave matière des tergiversations de sir J. A. Chapleau, laquelle est depuis assez longtemps à l'ordre du jour. Il est vrai que, jusqu'au 1er février dernier, M. Chapleau, personnellement à la Reine en notre province et formait l'une des branches de notre Législature. Cela suffit à expliquer pourquoi beaucoup l'attitude de M. Chapais qui, à venir jusqu'à ces mois derniers, avait lui-même une part importante de responsabilité dans le gouvernement de cette province, ce qui lui imposait la réserve qu'il a observée à l'égard du lieutenant de la Souveraine. Cette situation ayant pris fin, le charme est rompu, et le *Courrier du Canada* peut librement exprimer toute la pensée de son directeur.

Dans ma précédente lettre, je vous ai signalé brièvement quelle position prend à l'égard de M. Chapleau le journal que dirige M. Chapais. Le résumé de son argumentation, comme de celle de ses confrères que nous avons nommés, c'est que M. Chapleau n'a pas le droit, puisqu'il se prétend encore et quand même conservateur, de se disposer à vendre pour un plat de lentilles à des adversaires momentanément triomphants, les gages de légitime espérance du parti d'opposition ; c'est aussi, que M. Chapleau, séparant avec fracas la cause de celle de sir Charles Tupper (chef incontesté du parti conservateur fédéral), n'en donne que des raisons futiles, notamment qu'il n'entend plus reconnaître d'autre chef politique que lui-même (textuel), ce pour quoi sir Charles Tupper reste avec le beau rôle, et avec l'entiè-

re confiance des groupes véritablement conservateurs.

Voilà ce que nous avons compris dans les revendications, encore discrètes, tout en étant énergiques, du *Courrier du Canada*, du *Canada*, du *Pionnier*, du *Triporteur* et du *Courrier de St-Hyacinthe*. C'est aussi de la même façon que les a interprétés le *Monde Canadien*, que dirige M. Nantel, ancien collègue de M. Chapais au ministère provincial, et ancien aviseur également de sir J. A. Chapleau, rôle qu'il paraît conserver même en dehors de l'enceinte officielle. Le *Monde Canadien*, s'est constitué le porte-voix de M. Chapleau. Il se croit astreint à prendre sa défense contre tous les journaux conservateurs susmentionnés, lesquels, pourtant, attaquent bien moins qu'ils ne primumissent tout honnement contre de funestes égarés, notre ancien lieutenant-gouverneur rentrait de plain-pied dans la *fournaise ardente* de la politique.

Tout auri de cette énergique attitude de la presse conservatrice, qui choisit à l'unanimité, entre Tupper et Chapleau, Tupper, l'homme-lige du *Monde Canadien* s'étonne que l'interview Chapleau ait eu ce résultat. "Souhaitons, s'écrie-t-il, un peu tard, qu'elle ne soit pas le signal de discussions plus cruelles encore dans les rangs de nos compatriotes". Malheureusement, la pomme de discorde a été lancée maintenant, et le *Monde Canadien* fut parmi les premiers, tranchons le mot, les rares journaux à y applaudir. Il s'aperçoit que cela ne tourne pas aussi bien qu'il l'espérait ; et il s'alarme. Le temps est passé pour prévenir les coups ; le *Monde Canadien* et son école : maîtres et disciples, auront maintenant à faire face aux responsabilités qu'ils ont encourues de gaieté de cœur.

Le *Monde Canadien* cherche à se reconforter, au milieu des malaises qu'il a contribué à créer, par l'espoir que l'interview Chapleau sera peut-être la cause déterminante d'une action plus accentuée dans l'évolution que subissent les antiques organisations de nos partis politiques. C'est, sous une autre forme, caresser les mêmes plans de concentration qu'avait émis sir J. A. Chapleau ; tendant au même but : la formation d'un parti nouveau, ou l'ancien lieutenant-gouverneur s'accaparerait le panache de grand chef. C'est mon avis que tous ces bons messieurs se font douloureusement illusion. Je leur dirais même volontiers, empruntant les propres paroles de feu le baron André Reille, le vaillant député catholique du Tarn, en France, dans un article qu'il faisait publier par la *Quinzaine*, en novembre dernier, quelques semaines seulement avant que la mort ne vint le ravir si prématurément aux nobles destins qui soulaient à ses trente-six ans, je leur dirais :

"C'est peine perdue : les groupements politiques naissent moins de la volonté des hommes que de la logique des événements."

Quand le développement des faits, les variations des hommes, l'évolution des temps auront rendu nécessaire la formation, chez nous, d'un nouveau parti de gouvernement, ce parti surgira tout naturellement, sur les ruines éparpillées des vieilles organisations. Car, d'autre part, ajouterons-nous, et de très bonne grâce, avec le même M. Reille, dans ce même article que je viens de citer, parlant des vieux partis qui se désagrégent : "Quand ont disparu les circonstances qui les avaient produits, les sources de la vie se tarissent en eux. Vouloir prolonger leur agonie, c'est perdre son temps et user ses forces à une œuvre à la fois impossible et inutile."

La question restée de savoir si "les circonstances ont disparu, qui avaient produit l'organisation politique conservatrice en notre pays. Il semble bien que non ; au contraire. Le parti conservateur canadien est né de l'ambition partagée par un bon nombre d'hommes d'état à larges vues, aux jours difficiles de l'Union des Canadas, il y a un demi-siècle, de maintenir l'intégrité de la patrie canadienne en faisant respecter, comme un dépôt sacré, sa charte constitutionnelle, en assurant la protection du pouvoir aux minorités menacées d'oppression. Or, plus que jamais, aujourd'hui, cette grande cause à servir s'impose à l'attention des véritables hommes d'état ; plus que jamais la constitution nationale semble bafouée, les privilèges des minorités, surtout à où elles sont françaises et catholiques, sont foulés aux pieds. Plus que jamais, en conséquence, il me semble que l'organisation conservatrice, remodelée, peut-être, reconstruite, s'il y a lieu, raffermie, sûrement, à sa raison d'être. Et M.

Chapleau, et le *Monde Canadien*, et toute cette école entreprenante de novateurs accusent des tendances prématurées, se vouent à des efforts stériles, font œuvre nuisible, anti-patriotique. Quand le nouveau parti qu'ils rêvent viendra à se constituer, mais probablement tout autre qu'ils ne s'en forment l'idée, ils se seront déjà rendus inutiles, compromettants peut-être ; ils auront perdu tout droit d'être, ou, du moins, d'y occuper les positions prépondérantes auxquelles ils visent présentement.

Le *Monde Canadien* persiste quand même à faire campagne "en faveur d'un rapprochement entre les conservateurs-libéraux (il vient de trouver cet euphémisme pour remplacer l'antique appellation, si mal cotée à présent, de libéraux-conservateurs) de l'école de Lafontaine, de Morin et de Cartier, et les libéraux modérés, qui ont quelque notion pratique de l'art de gouverner un pays." Que si on lui demande de dire où il veut prendre cette catégorie de libéraux auxquels les conservateurs, disciples de Lafontaine, Morin, Taché et Cartier, pourraient s'unir sans mésalliance, il se résume avec énergie.

"Ai je jamais désigné, s'écrie-t-il, soit des personnes, soit des groupes comme facteurs nécessaires de cette entente politique ?

"Non, assurément, malgré les défis persistants de la *Minerve* et les provocantes moqueries de la *Gazette*.
Peut-être pas nommément, mais pour qui sait ce que parler veut dire le *Monde Canadien* a bien souvent laissé entendre que les Laurier, les Tarte, les Marchand seraient des hommes selon son cœur. Or, Laurier, Tarte, Marchand et *Multi quanti*, c'est le libéralisme doctrinaire en politique, mitigé et édulcoré encore, peut-être, dissimulé, assurément, et cauteleux, mais c'est l'ennemi irréconciliable, je pourrais presque dire irréconciliable de l'orthodoxie, du vrai conservatisme, en matière sociale et politique. Vouloir accoupler celle-ci à celui-là, comme fait le *Monde Canadien*, c'est rêver l'union monstrueuse du vrai et du faux, du bien et du mal, du Christ et de Bélial.....

Le libéralisme doctrinaire ou rougisme ne saurait transiger avec la vérité et la justice intégrales, dont l'austérité lui répugne. Par conséquent, l'orthodoxie conservatrice, bien entendue, c'est-à-dire à la lumière des enseignements de l'Eglise, est intrinsèque à l'égard de ce libéralisme doctrinaire, père et générateur de toutes les aberrations de l'esprit humain, libéralisme en qui elle voit la synthèse de toutes les erreurs modernes, anti-religieuses et anti-sociales.

En d'autres termes, le conservatisme loyal et sincère, c'est-à-dire l'expression politico-sociale de l'orthodoxie chrétienne, c'est le parti du progrès dans l'ordre, des franchises aspirations vers une somme de plus en plus grande de liberté véritable, par l'évolution rationnelle des idées ; le rougisme, par contre, c'est le parti qui s'acharne à pervertir en licences toutes les libertés qu'il n'étouffe point, et qui tend à ce but par la révolution. On voit combien ces deux groupes sont incompatibles, et combien ont tort ceux qui s'imaginent pouvoir réussir à les fusionner en un tout homogène.

Le *Monde Canadien* entreprend cette tâche, qu'à révé M. Chapleau. Il a soin d'exclure de sa sollicitude les conservateurs au nom de qui ont parlé le *Courrier du Canada* et les autres journaux déjà mentionnés ; il les traite de *castors bleus*, parce qu'ils n'ont point dans ses vues. Egalement exclus par lui ceux que M. Chapleau nomme les *castors rouges*, les irréductibles du rougisme, les Beauséjour, les Tréfontaine, les Lemieux, les Bernier et autres de même acabit, que la concentration Chapleau-Tarte-Laurier n'alleche point. Enfin, il repousse aussi ceux qu'il qualifie de rouges radicaux, parce qu'ils sont plus francs que ses compères dans la profession de leurs fausses doctrines, les gens de l'école du *Signal*, du *Réveil*, de l'*Avenir du Nord*, passablement nombreux. Il reste donc, comme éléments de la combinaison recherchée, l'école de M. Chapleau, du *Monde Canadien* et de la *Presse*, que le premier appelle des *journalistes conservateurs* (?), et l'école Tarte-Laurier-Marchand, avec les journaux libéraux modérés (?) comme la *Patrie* et le *Soliel*. Tels sont nos gouvernants de l'avenir, d'après le *Monde Canadien*. C'est de cet amalgame étrange de tendances moins divines qu'équivoques que le *Monde Canadien* attend "le concours de toutes les forces vives de notre race, une vigilance incessante et un contrôle effectif des affaires publiques, une direction intelligente et vraiment nationale qui écarterait les utopies et les intérêts particuliers pour mieux protéger nos libertés religieuses et nationales d'abord, et ensuite, dans la mesure du possible, nous procurer une juste part des avantages matériels."

Si le futur répond au passé, voilà des gens qui se préparent d'amères déceptions.

L'OBSERVEUR.

Montréal, le 18 février 1898.

J'AI REVÊ

A Monsieur Georges Ohnet.

On dit que tout songe est mensonge, Hélas, c'est bien la vérité : Rien au monde, — plus que le songe — N'est loin de la réalité. En rêve, à mes yeux, j'ai vu l'air, Mon Dieu, si c'était arrivé ! J'ai vu... mais à quoi bon rien dire? — J'ai rêvé.

J'ai vu, dans une apothéose, Tous nos chers députés unis, Et défendant la même cause, — La cause sainte du pays. Chaque parti, sans différence, Au plus à l'œuvre laborieux, Travaillait enfin pour la France ! — J'ai rêvé.

Nos braves sénateurs, eux-mêmes, Comprenez qu'ils étaient élus Pour résoudre tous les problèmes Par la Chambre non résolus, Montraient un ardeur si virile, Que chacun était arrivé A croire le Sénat utile. J'ai rêvé.

Changeant tout à coup de tactique, Notre Conseil Municipal. Ne faisait plus de politique, Et ne s'en portait pas plus mal ; Il supportait même la vue D'un nom de saint jadis gravé Sur une plaque dans la rue. J'ai rêvé.

Les Ministres... de nos affaires S'occupaient sérieusement, A tel point que les ministères Ne changeaient plus que rarement. Plus d'impôts ni de redevances : Le peuple en était dégrêvé Par le Ministre des Finances. J'ai rêvé.

Notre Ministre de la Guerre, Soucieux du sort des troupiers, Bonifiait leur ordinaire Et les souliait qu'ils ont aux pieds ; Se moquant bien qu'un capitaine, Dont le courage était prouvé, — N'eût pas l'âme républicaine. J'ai rêvé.

Les écrivains naturalistes Étaient traités avec égards, — De même que tous les artistes, — Par le Ministre des Beaux-Arts. Enfin, des crises qu'il traverse Notre commerce était sauvé Grâce au Ministre du Commerce. J'ai rêvé.

De plus, que vous dirais-je encore ? Tout allait merveilleusement, De l'âge d'or c'était l'aurore, Sans un nuage au firmament. Le croirez-vous ? — les anarchistes, Sur tout lassés d'avoir bavé, Étaient devenus monarchistes. J'ai rêvé.

Dans le camp réactionnaire, Pas la moindre division : Aucun prince contre son père Ne faisait de rébellion ; Aucun n'espérait, en lui-même, Qu'à son front serait réservé L'heur de ceindre le diadème. J'ai rêvé.

Les prêtres, qu'on laissait tranquilles, Respectaient le Gouvernement ; Les sœurs, en paix dans leurs asiles, Le respectaient également ; Et tous, devant l'agneau mystique, Disaient chaque jour des "Ave" Ou "Pater" pour la République. J'ai rêvé.

Les peuples, maudissant la guerre, Entre eux fraternisaient enfin, Et ce n'était plus, sur la terre, Qu'hymnes d'allégresse sans fin. L'étendard de la paix féconde, Vers le ciel fièrement levé, Flottait sur la France et le Monde ! J'ai rêvé.

Sur les boulevards, dans les rues, On ne voyait plus vers le soir, Se promener des ingénues Sans leurs mamans sur le trottoir. Dès que se commettait un crime, L'assassin était retrouvé, Et vite on venait la victime. J'ai rêvé.

Tous les banquiers étaient honnêtes, Les cochers étaient tous polis, Les portières étaient discrètes, Et les avocats abolis ; Enfin, étonnement suprême, J'ai vu, tout à fait achevé, Le Métropolitain lui-même. J'ai rêvé.

J'ai vu... Mais de mon bavardage Vous devez être fatigués. Pardon, et recevez l'hommage De mes sentiments distingués. J'ai voulu vous faire sourire... Si je n'y suis pas arrivé, J'en serai quitte pour redire : J'ai rêvé. E. GRENET-DANCOURT

SOUVENIR

La mort, toujours fidèle à elle-même, vient de commencer son œuvre de destruction sur un nouveau théâtre. Elle a tant à faire ailleurs qu'on ose espérer, surtout chez les jeunes, ceux chez qui l'ardeur de la jeunesse fait presque douter d'une mort possible pour eux, qu'on se fera oublier. Pour un rien l'on nierait à la mort le droit de se présenter : les rêves d'avenir, le désir du bien et l'immense espoir qui remplissent le cœur du jeune homme, tout le porte à croire à l'impossibilité d'une mort prochaine. Mais ce qui serait dé-

sirable n'est pas toujours réel. La mort, inflexible et juste, guette sa proie partout. Quelle soit son travail dans un endroit, elle est toujours rendue où la nature veut une nouvelle victime, serait-ce aux confins du monde. Rien n'arrête : ni le caractère de la personne, ni la circonstance, ni les efforts faits pour se rendre digne de la vie, ni les promesses de l'avenir, ni les larmes des parents, ni les regrets des amis, il faut que le tribut se paye. — Puisque la mort frappe avec si peu d'égards, puisque aucune société n'est à l'abri de ses coups, pourquoi la nôtre, notre classe au collège, ferait-elle exception ? Ce serait par trop contre nature, cela pourrait peut-être nous donner de l'orgueil. Mais la mort est là qui se charge de nous ramener à la réalité et plus tôt que nous ne le pensions.

Ainsi, en 1892, n'étions-nous pas quinze rhétoriciens pleins de vie, nous bérçant de toutes les illusions possibles et croyant presque à notre invulnérabilité ? Qui de nous doutait alors de sa force ? qui de nous croyait à la mort ? La mort, c'était une pensée pour les vieillards et les malades, mais pour des jeunes gens qui aiment la vie !... N'avons-nous pas, dans une heure d'espérance et surtout de confiance en l'avenir, formé un projet pour cimenter notre union et mis au nombre de ceux qui devaient se réunir en 1902 celui qui vient de quitter ce monde ? Notre société, établie pour dix courtes années, ne peut arriver complète au terme. Fions-nous maintenant aux promesses de la vie. Six ans sont à peine passés que Hocace Lessard disparaît pour toujours de la scène et crée un vide cruel par son absence. O nature ! toi qui te montres si belle dans le mystère de la vie, pourquoy te hâtes-tu donc tant d'affirmer tes droits ? Ne serait-ce pas mieux de laisser se compléter ton œuvre par le libre développement du phénomène de la vie ? C'est même là que tu serais le plus admirable. Tu aurais bien le temps de reprendre tes droits.

Pourtant, il n'en va pas de même : si donc ce compagnon de nos travaux ne peut prendre part à nos agapes de 1902, il est juste de consacrer son souvenir de la meilleure façon possible. Voilà pourquoi le directeur de la "Défense" et le secrétaire du convention de la classe de Rhétorique du Séminaire de Chicoutimi en 1892, deux compagnons de classe, se font un devoir d'honneur de payer à la mémoire de ce confrère le tribut de leurs regrets : l'un en ouvrant les colonnes de son journal, l'autre en jetant sur le papier quelques pensées de circonstance.

Qu'il est pénible en effet de songer à la cruauté que la mort vient de faire ! Comment ! voilà un jeune homme bon et pieux, qui, dès l'enfance, avait dirigé sa vie pour faire un jour le bien de la manière la plus propre à ses facultés, qui pas un instant n'avait dévié de sa ligne de conduite, qui, enfin, va toucher au but de ses rêves, et il faut qu'il parte ! A l'aurore de sa carrière, il faut renoncer à toutes les satisfactions légitimes, méritées et désirées si vivement par lui ! Enigme ou erreur de la destinée ? Mystère de Providence, plutôt ! Il en faut donc qui ne doivent connaître la vie que par le sacrifice ? Oui, puisque notre regretté confrère était de ceux-là.

Toujours appliqué, toujours sage, il avait fait ses années d'études soutenu par la pensée de son idéal. Arrivé à l'ordre élevé de diaconat, il va réaliser cet idéal quand il s'éteint. Il ne pourra donc pas déployer le zèle pour le bien qu'il s'était efforcé d'acquiescer ; c'est vrai, mais le bien, il l'avait toujours fait, cela suffisait à sa dette. Ne le trouvait-on pas constamment l'ami du bon et du bien ? Ses confrères ont-ils une seule fois mis en doute les richesses de son cœur ? Non. C'est assez pour honorer sa mémoire et pour mesurer la perte que nous venons de faire. Bon, il l'avait été et il l'aurait été toujours.

Maintenant, il n'a pu, il est vrai, prendre place au banquet de la vie, exercer l'influence à laquelle tout homme peut prétendre, mais aussi il n'en goûtera pas les amertumes : il a connu de la vie juste assez pour en mériter la récompense sans en encourir le châtiment. Son existence a été assez longue pour qu'il ait eu le temps de la consacrer au bien qu'il avait entrevu et aimé, à ce Dieu dans les bras duquel il vient de s'endormir et duquel il a dû recevoir la récompense méritée par ses bonnes actions.

LE SECRÉTAIRE DU CONVENTUM.

L'Union Franco-Canadienne

DERNIÈRE CONVENTION ANNUELLE

C'est le mercredi, 9 février dernier, qu'a été tenue cette assemblée générale, dans les salles du siège principal de l'association, au No 73 de la rue St-Jacques, à Montréal.

"Cette réunion a eu un grand succès, nous rapportent les organes de la grande presse quotidienne, dans la métropole, et le résultat de ses délibérations aura vraisemblablement le meilleur effet, non seulement pour le progrès de l'Union Franco-Canadienne, mais pour l'affermissement subséquent

de la mutualité en général dans notre province".

Parmi les cinquante ou soixante sociétaires qui avaient tenu à se rendre à cette session plénière de L'U. F. C., on remarquait :

M. M. les abbés M. Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal; Eug. Lapointe, directeur du petit séminaire de Chicoutimi; Elie J. Auclair, vicaire à St-Jean-Baptiste; S. Dubeau, vicaire à St-Jacques; J. B. Morin, missionnaire de la colonisation; M. M. J. M. A. Deneault, F. X. Larrivé, A. Chénard, Montréal; J. C. Héroux, Joliette; Donat Trudel, Montréal; Napoléon St-André, Oscar Parent, Joliette; Georges Gauthier, Montréal; Alcide Bertrand, L'Épiphanie; Cyrille Guillard, Saint-Joseph du Lac; Ludger Côté, Chs. Beauséne, Montréal; Salomon Charbonneau, St-François de Sales; L. A. Houde, jr., Henri L. M. Augé, Montréal; Dr E. A. Laferrère, C. A. Gouin Sorel; J. P. N. Gonthier, Trois-Rivières; Ad. Bellemare, C. D. Thériault, C. Ethier, Albert Ethier, Montréal; Jérémie Piette, Joliette; A. Chartrand, M. J. Curot, Montréal; J. E. Parent St-Jérôme; C. A. Goulet, Joliette; F. Côté; Médéric Sansregrets, St-Paul de Joliette; Auguste Belleville, Joliette M. Marchand, J. C. Chartrand, Isaie Moreau, Réal Clouthier, Dr J. I. Desroches, Dr S. Boucher, Dr P. Parrette Montréal; P. V. Ayotte, Trois-Rivières; L. J. E. Hudon, Montréal; L. G. Robillard, sec-gén. U. F. C.; Chs Rho, l'Assomption; A. J. Beaulieu, Arthur Rose, E. H. Tellier, Montréal, directeur propriétaire de "L'Éclair".

M. Chs Desjardins, d'Ottawa agent général de l'Union St-Joseph de cette même ville, assistait aussi, à titre d'invité. Sur les instances du président, et conformément au désir de l'assemblée, M. Desjardins adressa quelques mots au congrès, revendiquant avec énergie et conviction, les avantages de la mutualité comparée aux assurances ordinaires sur la vie. Les remarques si justes et victorieuses du confrère mutualiste, à l'encontre de certaines accusations futiles assez généralement portées contre la mutualité, furent vivement applaudies par les sociétaires de L'U. F. C.

M. le président général, l'abbé M. Auclair ouvrit lui-même l'assemblée, en souhaitant la bienvenue aux délégués. Forcé de se retirer, par suite d'affaires pressantes, M. le président général appela au fauteuil, pour le remplacer, M. J. M. Amédée Denaut, l'un des vice-présidents de l'association. A la suggestion de celui-ci, et avant le départ de M. le curé Auclair, l'assemblée adopta unanimement des résolutions de sympathies pour son fondateur, dans le grand deuil qui l'afflige, par suite de l'incendie de l'église et du presbytère de St-Jean-Baptiste de Montréal. Sur proposition de M. le secrétaire général Robillard, l'assemblée vota aussi des remerciements à M. le curé Auclair, qui venait de se démettre officiellement de ses fonctions de président général, dans l'exercice desquelles il n'a cessé de rendre à l'association les services les plus signalés.

L'association passant ensuite à l'ordre du jour, l'assistant-secrétaire, M. F. X. Larrivé, donna lecture des procès-verbaux des assemblées générales, régulières et spéciales, tenues au cours de l'exercice finissant, 1897-98. Ces procès-verbaux, ayant été unanimement ratifiés, le secrétaire général donna lecture de son rapport annuel.

Dans ce rapport du Secrétaire Général sur les opérations du dernier exercice et les perspectives du prochain, lequel rapport fut reçu aux applaudissements unanimes, on trouve des chiffres fort édifiants sur les développements remarquables pris par l'Union Franco-Canadienne. Nous estimons devoir en relever ici quelques-uns. Au delà de dix-huit cents aspirants ont sollicité leur admission dans L'U. F. C., depuis le 1er octobre 1894, date de sa fondation. Sur ce nombre elle conserve douze

cents membres en règle, par suite de la proportion ordinaire des renoncements (lapses) dans les associations de ce genre et les compagnies d'assurance régulière. Ses certificats de dotation étant de \$250, 500 ou \$1,000, la moyenne en est de 621-1-2 porteurs d'un certificat de \$1,000. Sa réserve actuelle étant de \$6,156.72, le crédit proportionnel de ses adhérents dans cette réserve se trouve être de \$9.94. En 1888, quatorze ans après sa fondation l'Ordre Indépendant des Forestiers n'offrait encore un crédit proportionnel, dans la réserve, que de \$9.98 pour chacun de ses membres. Durant le prochain exercice, L'Union Franco-Canadienne, en supposant qu'elle ne conserve que le nombre de sociétaires qu'elle compte actuellement — et cela n'est guère probable, vu qu'elle recrute présentement environ deux cents adhérents par mois — encaissera près de quinze mille piastres de contributions de toutes sortes. Une garantie supplémentaire de dix mille piastres a été souscrite par quelques-uns de ses membres les plus en vue ; de sorte qu'elle pourra compter sur tout près de trente mille piastres pour faire face à ses obligations, au cours de l'exercice de 1898-99.

Elle a pris aussi les moyens de mettre également sur un pied de parfaite efficacité sa Caisse des Malades, par différents amendements lui créant de ce chef une position semblable à celle de l'O. I. F., qui possède aujourd'hui cent mille piastres de réserve à sa Caisse des Malades, et lui permettent d'escompter un résultat identique après quelques années d'opération.

Voilà très sommairement, le travail judiciaire, déjà accompli ou poursuivi par cette vigoureuse association de bienfaisance que nous sommes fiers de présenter comme un prototype des résultats heureux auxquels peut en arriver une solide organisation de mutualité française et catholique, bien entendue et judicieusement conduite.

On adopta à l'unanimité une série de trois résolutions ratifiant certaines décisions prises par le bureau de Direction, relativement à l'économie interne de l'association.

Le projet de refonte des "Constitution et Règlements" de l'Union Franco-Canadienne, préparé par un comité spécial, revu et présenté par le bureau de Direction, fut unanimement adopté, chapitre par chapitre, à la suite de discussions amicales et avec de légers amendements.

LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Général remplace l'Assemblée Générale, et est formé comme suit :

- 1° Ceux des membres du Bureau de Direction qui ne font pas partie du Comité d'Organisation et de législation, sauf pour MM. l'abbé Magloire Auclair et Gustave Lamothe, C. R., lesquels y sont de droit, en qualité de fondateurs de l'association ; sauf aussi pour le Secrétaire Général actuel, qui agira comme greffier d'office du Conseil Général, pendant la durée de ses fonctions au Bureau de Direction ;
- 2° Les deux représentants provinciaux du Président Général ;
- 3° Un représentant du Président Général pour chacun des diocèses du Canada français ;
- 4° Un représentant des membres, aussi pour chacun des diocèses du Canada français ;
- 5° Tous les sociétaires, de la section des hommes, de l'Union Franco-Canadienne, ont droit d'assister aux séances du Conseil Général, de prendre part aux discussions, mais ils n'ont pas droit d'y voter.

L'élection des représentants des membres se fait d'après le mode indiqué, en temps et lieu, par le Bureau de Direction. Le quorum des assemblées du Conseil Général est de quinze membres. Les dépenses de voyage, dûment constatées et encourues par les délégués au Conseil Général, sont remboursables ceux qui assistent avec exactitude aux séances des assemblées du Con-

seil Général, ainsi qu'à ceux qui ont été temporairement absents, en vertu d'un congé du Président Général.

La première assemblée régulière des membres du Conseil Général aura lieu dans le courant de février mil huit cent quatre-vingt-neuf. A compter de cette date, les assemblées régulières du Conseil Général ont lieu tous les ans, dans le courant du mois de février, à la date et l'endroit fixés par le Bureau de Direction, et dont avis est donné par lettre recommandée, adressée à chacun des membres du dit Conseil Général. Les élections n'ont lieu qu'aux assemblées régulières.

La séance est ouverte par le Président Général, et chaque officier doit faire son rapport.

(A suivre)

UN RECIT EMOUVANT

Aimables lectrices et chers lecteurs, soyez tout yeux, et bannissez de votre esprit toute pensée profane pour lire, ce qui va suivre. Vous douterez peut-être de l'authenticité du fait, tant les événements que je vais vous relater paraissent surprenants, affreux, incroyables, si vous voulez ; mais j'atteste, Monsieur le Rédacteur du beau journal qui a nom *La Défense*, que je ne dirai que la franche vérité, rien que la vérité, pas autre chose que la vérité.

Préambule terminé, j'entre en matière. J'étais à St..., cette immense cité, du nord, située à douze lieues de St... La population de la ville en question est minime, mais les deux cents habitants qui la composent valent bien, flatterie à part, les milliers de personnes que renferment certaines grandes villes. Mais venons au fait :

J'étais donc à St..., cette immense... etc. Le fusil en bandoulière, et le sac de chasse au côté, je pars un matin pour une petite excursion. Je marchais, insoucieux des beautés de la nature et fredonnant un vieil air canadien, quand, ô surprise, je vis sortir du bois un superbe ours noir, oh ! mais un ours, mais un ours que l'on eut plutôt pris pour un éléphant (pour le Journal de l'époque de Barnum, j'entends), vu sa taille extraordinaire. D'yeux, point : deux tisons en prenaient la place, et tous tant que vous êtes, aimables lectrices et chers lecteurs, attendez que vous n'avez ni ma longue expérience ni ma perspicacité, (soit dit sans vous offenser) vous vous seriez crus en présence, non pas d'un ours, mais du diable. Voilà l'ennemi à qui j'avais affaire.

Maintes fois déjà j'avais abattu de ces quadrupèdes-là, mais ils étaient tous si petits que, ma foi, n'eût été le besoin de viande fraîche, j'eusse fait grâce à ces pauvres bêtes qui n'avaient pas le moindre mauvais dessein contre moi.

Pour la première fois, je rencontrai un adversaire digne de moi et de mon sang froid. Nous avançons tous deux d'un pied ferme les yeux dans les yeux, ou, plutôt, pour rester vrai, mes yeux, dans ses tisons. Mon attitude était celle d'un brave, la sienne aussi. A vingt pas de distance j'épaulai mon fusil et vlan... mon ours fait un bond prodigieux, reçoit au vol, dans sa gueule, ma balle qui s'allait perdre dans les profondeurs de sa culotte des cieux, la casse en deux et la rejette dédaigneusement. Une seconde balle logée, au même endroit à la même sorte. J'eusse recommencé dix fois que c'eût toujours été même refrain. Je fis mieux.

Nous repûmes notre marche ; quand nous ne fûmes plus qu'à dix pas l'un de l'autre, je lui lançai mon fusil qu'il happa et fit disparaître dans le gouffre immense qui lui tenait lieu d'estomac. Ce que voyant, je compris qu'une lutte corps à bras devenait nécessaire. En moins d'une seconde je franchis l'espace qui nous séparait, je l'empoignai à la gorge et le pressai si fort qu'il restait mon fusil et... un régiment de chasseurs (ils étaient dix-huit je crois) qu'il avait avalés chemin faisant. Ces braves me remercièrent, car leur situation commençait à être fort peu tenable. J'étranglai ensuite le monstre entre mes bras.

Ce suprême effort m'avait épuisé. Je me laissai choir à côté de ma victime. Au même instant je me sentis saisir au bras ; surpris, je jetai les yeux autour de moi et vis... ma maîtresse de pension qui venait me dire que les crêpes froissaient.

STEPHANUS WALTER.

LA CANADIENNE

Compagnie d'assurance provinciale sur la vie, plaçant ses capitaux dans la province de Québec seulement et ayant un dépôt au gouvernement pour la garantie de ses obligations envers ses assurés.

LA SEULE COMPAGNIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

Ayant à sa tête des hommes occupant les positions les plus élevées dans le conseil de l'état, la magistrature, la finance, le commerce et l'industrie.

Sollicite l'encouragement de ses compatriotes canadiens-français

TOUTE PERSONNE EN BONNE SANTE peut s'assurer en payant une prime de 5 Centins

En montant, chaque semaine. Les enfants depuis 1 an et les adultes jusqu'à l'âge de 70 ans au prochain anniversaire, sont acceptés par la compagnie.

Bénéfices, depuis \$15.00 en montant

Primes collectées au domicile des assurés.

Reclamations, payées, en moins de 24 heures

Aussitôt après la preuve du décès

Environ 100.000.00 payés en réclamations.

J.-L.-ARTHUR GODBOUT,

Agent special à Chicoutimi.

Bureau : à la maison de pension de M. E. Simard, cote Bossé.

La fonderie Bergeron & Perron

A EN MAINS LES PLUS BEAUX MODÈLES ET FAIT LES

MEILLEURS POELES

QUI SOIENT FONDUS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Poeles de cuisine a un, a deux

Et a trois ponts, etc., etc.

Épithapes de toutes formes, de toutes grandeurs et de tous prix. Aussi clôtures pour les tombes.

Beaux et nombreux patrons de galeries. Patrons pour les clôtures en fonte. Etc.

Toutes réparations dans les poeles et les machineries faites avec la plus grande promptitude et le plus grand soin.

BELLES LETTRES POUR FAIRE DES ENSEIGNES

Nous ne nous occupons pas seulement des ouvrages en fonte, mais nous faisons aussi tous les travaux possibles en fer. Nous possédons un magnifique tour pour tourner le fer et la fonte.

Nous sommes aussi agents pour la vente d'instruments aratoires pour la grande maison MOODY.

Venez nous voir et vous serez satisfaits de la manière dont vous serez servis

BERGERON & PERRON, Fondeurs et Forgerons. RUE RACINE, CHICOUTIMI.

PROFITEZ-EN

Vous avez une occasion unique d'acheter

A bon marche

Allez chez P. H. BOILY

Vous trouverez la plusieurs sortes de marchandises

Dont on veut se defaire

VENDUES A REDUCTION.

Cet espace

EST RÉSERVÉ PAR

ALPH. WARREN

TAILLEUR

RUE RACINE

EN FACE DU CHATEAU SAGUENAY.

Les Noëlet

— PAR —
RENÉ BAZIN

No 6.

PREMIÈRE PARTIE

NIII

—Atte! la Huasse à la place mon Jacques, avait répondu Pierre en tapant sur l'épaule de son frère. Je ne serai pas longtemps ici, vois-tu, et je veux me passer cette fantaisie-là qui me tente depuis dix ans.

En disant cela, il avait jeté sur le dos de la Rousselette une couverture en guise de selle, avait saisi la jument, et puis, sans écriers, un sac de pain dans sa poche et un rétro parti pour la forêt de Lep-
Po.

La chose n'est pas rare dans cette Vendée au tempérament égalitaire et hardi. Ceux qui ont chassé dans les forêts de Vezins, de Leppo, de la Foucaudière, ont souvent rencontré, aux carrefours des routes, sur les landes, quand sonnait le débûcher, des gars en blouse ou en veste ronde, montés sur des chevaux du pays et coupant au plus court au-devant des voitures et des chasseurs en habits rouges. Les grands-pères de ces fils de métayers ont été compagnons des nobles, au temps de la "grande guerre". Ils montaient avec un mauvais bridon ou une corde serrant la mâchoire de leur bête, côte à côte avec les officiers à écharpe blanche, ils vivaient de la même vie et mouraient souvent de la même mort. Cela crée des droits et des traditions. Les vengeurs le savent : les gars mieux encore. Mais c'est qui n'était pas commun, c'était de rencontrer des chevaux comme la Rousselette.

Elle suivait la chasse, non pas immédiatement derrière les chiens mais à quelque cent mètres à gauche, obstinée dans cette direction parallèle, toujours au même trot allongé, sans un temps de galop. Pendant plus d'une heure, employé à relever un défaut la Rousselette et son cavalier avaient disparu. Ils venaient déracapaitre tout à coup, au milieu d'une taille, au moment où l'animal de chasse, un brocard, enfin relâché, filait droit pour gagner la lisière de la forêt de Leppo et de là débûcher vers celle de la Foucaudière.

Le gros des chasseurs fut bientôt égaré, fourbu ou distancé, et deux personnes seulement continuèrent à galoper derrière les chiens : le piqueur Leproux, tout rond sur sa jument maigre, la bouche en cœur et la joue enflée, prêt à sonner de la trompe, et la plus avenante, la plus enragée des chasseresses, Madeleine Laubriet. Elle était ravissante dans son amazone courte, ses cheveux bruns tordus sous le petit chapeau de soie, le regard animé, la joue rose, tout au plaisir de la course et de la poursuite. C'en est un si grand de courir ainsi, rapide, à travers le vent qui cingle le visage, de se sentir emporté par une force intelligente, obéissante, dont une pression du doigt change l'allure ou la route ! Un flot de sensations fortes, l'orgueil d'être maître, l'ivresse de l'espace, une sorte de volupté du danger, la passion primitive du sang, cette vieille férocité que nous retenons d'ordinaire, nous remue à l'âme. Et comme l'air emplît joyeusement la poitrine! Comme il va l'équipage de la Landehue ! C'est une vision qui passe, c'est une fanfare de voix qui court. Toute la forêt est en éveil. Madeleine Laubriet s'amuse royale-ment. Elle est chasseresse de race. Le vieux piqueur, qui la couve du regard, multiplie pour elle ses bien aller. Et les notes s'éparpillent, sonores, à travers les bois mouillés, jetant une épouvante de plus au cœur du chevreuil, pauvre bête effarée, qui risque un dernier effort pour la vie, et débûche en plaine.

—Il sera bientôt sur ses fins, n'est-ce pas, Leproux ? dit-elle en galopant.

—Avant vingt minutes, au trait dont nos chiens le mènent, made-moiselle. Regardez-les : ils tien-draient dans la main.

Les chiens chassaient à vue, en effet, ramassés, faisant une tache mouvante sur les guérets et sur les chaumes.

Mademoiselle Laubriet, si passionnée qu'elle fût pour la chasse, avait cependant remarqué ce cavalier dont la jument tenait tête à la sienne, toujours à distance et de la même allure. Il lui avait semblé même qu'il regardait volon-tiers de son côté. Du moins, l'avait-elle induit de certains mou-vements de retraite respectueuse ; car cet étrange chasseur, chaque fois qu'elle tournait la tête, se pen-chait sur la crinière de sa bête, et piquait comme pour fuir. Aussi, après une course folle qui les avait menés dans les premières tailles de la Foucaudière, ne l'apercevant plus, elle dit au piqueur :

—D'habitude, nous avons laissé notre compagnon de route. Savez-vous qui c'était ?

—La jument, je l'ai bien recon-nue, mademoiselle, c'est la Rou-ssette ; mais, pour le gars, je ne saurais le dire.

—Il ajouta, un moment après, d'un air entendu :

—Une bonne petite bête, pourtant, à la carriole.

Le père Leproux confondait presque avec son propre honneur l'honneur de l'écurie de la Landehue.

Cependant, un quart d'heure plus tard, lorsqu'il porta la trompe à ses lèvres pour sonner l'hallali, il arrivait second. Pierre Noëlet était déjà là, sa veste noire déchirée par les branches, à cheval sur la Rousselette qui avait repris son attitude favorite : une patte de derrière à demi relevée, la tête basse et l'air fourbu. A ses pieds, les chiens entouraient le chevreuil, qui, à bout de forces, s'était rasé le long d'un buisson de ronces. Le pauvre animal, épuisé de souffle et le sang tourné, ne remuait même plus quand les crocs des limiers entamaient sa chair : un petit bêlement criait seulement pitié, la langue rose pendait, l'œil mourait, à demi renversé.

Mademoiselle Laubriet apparut à son tour, considéra cette bête agonisante sans qu'aucune émotion vint troubler son sourire de tri-omphe, refit les plis de sa jupe, flatta de la main le cou de sa jument, et regardant enfin Pierre Noëlet :

—Bravo ! Pierre, dit-elle : premier partout !

Pour la première fois, elle lui parlait sans cette hauteur qui bles-sait Pierre si vivement. Il le senti-t, et cela lui donna du courage pour répondre :

—Un simple hasard, mademoi-selle : c'est ma première chasse et vraisemblablement ma dernière.

—Vous avez une bête parfaite. Me la vendriez-vous à présent ? demanda-t-elle en souriant.

—Certes oui, mademoiselle, s'il ne dépendait que de moi.

La conversation allait continuer, quand une voix cria :

—Ah ! non, par exemple ! elle est bonne celle-là !

En même temps débouchait d'une allée, sur un pur sang qui boitait très bas, un jeune homme athlétique, en habit rouge, gilet bleu à pois, culotte blanche serrée au-dessous du genoux par deux boucles, bottes à revers, le cha-peau de soie posé en arrière et rattaché au col de l'habit par un petit ruban bleu. Il riait à gorge déployée, avec un mouvement de tête de haut en bas qui faisait danser ses moustaches brunes et saillir la cravate blanche qu'ornait la traditionnelle dent de cerf mon-tée en or.

—Non, vrai, elle est bonne ! Je ne m'attendais pas à rencontrer ce petit Noëlet à un hallali.

Pierre devint tout rouge.

—Dans ce pays-ci, dit-il vive-ment, la chasse est pour tout le monde. Moi non plus, je ne m'at-tendais pas à te voir, Ponthual.

Il insista sur ce tutoiement final, sachant bien qu'il ne serait pas du goût de son ancien camarade.

—Je vous croyais à chanter vos oreilles, répliqua l'autre.

—Pas encore, mon cousin, in-terrompit mademoiselle Laubriet.

—Pas encore, mon cousin, in-terrompit mademoiselle Laubriet.

Pierre Noëlet est encore en va-cances, et je trouve qu'il a fort bien fait de suivre la chasse, puis-que cela lui plaisait. Vous arrivez bon troisième, mon pauvre Jules, avec un cheval boiteux, et cela vous vexa.

—Moi ? Allons donc !

—Mais oui, vous ! dit-elle en se cambrant, je vous connais bien : cela vous vexa.

Une demi-douzaine d'habits rouges surgirent de la taille voi-sine, le piqueur mit pied à terre pour la curée, et Pierre Noëlet, qui ne se souciait ni de prolonger le dialogue avec Jules de Pon-thual, ni d'assister au dépeçage du brocard, profita de l'incident pour partir. Il salua mademoiselle Laubriet, fit faire demi-tour à la Rousselette, et s'éloigna au petit trot par les allées vertes.

La fière Madeleine lui avait souri, elle l'avait défendu même ! Cela l'étonnait, et le charmait. "Le premier partout !" Qu'im-portait, après cela, les dédains d'un Ponthual !

Par une pente naturelle, à toute réverie humaine, son esprit glissa rapidement vers le passé, la source divine où l'homme puise de si bonne heure. Quand il était en-fant et que les demoiselles de la Landehue étaient toutes petites aussi, il avait déjà pour elles une admiration craintive. Madeleine, surtout, l'intimidait, avec son air de princesse. Ses moindres paro-lui semblaient des ordres souve-rains. A cette époque, mesde-moiselles Laubriet arrivaient dès le mois d'avril à la Landehue. Que de jours passés à dénicher pour elles des nids, à explorer les prés où poussent le coucou-pelote, le narcissus, la jacinthe sauvage, et cette petite renouëlle lie de vin dont les gerbes mélancoliques plaisaient à madame Laubriet ! Sitôt qu'elles apercevaient le gars Pierre revenant de la maraude, et le pli de son sarrau relevé enfer-mant le bouton, Madeleine et Mar-thie échappaient à leurs bonnes :

"Qu'avez-vous aujourd'hui, Pier-re ? des geais ? des pies ? C'est méchant dans des pies ? Non, des tourneaux ! Oh ! les jolis ! où est la cage de l'année dernière ? Vous devez savoir, Pierre ?"

Il savait toujours où était la ca-gue de l'année dernière. On enfer-mait les mauvaises bêtes. Pendant trois jours, mesdemoiselles Lau-briet les soignaient trop bien ; le quatrième, les pensionnaires fai-saient triste mine ; à la fin de la semaine, Pierre creusait la tombe au pied d'un arbre. Il y avait plai-sir aussi, au temps de la fenaison, à voir courir entre les meules de foin nouveau, ces petites tabliers roses et ces cheveux au vent. Ma-deleine courait si bien ! Elle ai-mait déjà la chasse. N'avait-elle pas, une fois, attelé Pierre à une charrette à bras où elle trônait, en robe à fleurs, un fouet enrubanné à la main : "Je suis Diane, vous êtes le cheval, voici les biches, au galop ! allons, plus vite ! à fond de train !" Et les moutons épou-vantés se débattaient à travers le pré, franchissaient les haies, et elle riait d'un rire clair comme un chant de merle. Temps loin-tains !

Quand le cavalier rêva, la mon-ture flâna. Le trot de la Rousette s'était insensiblement changé en un pas berçant. Le soleil déclina, et l'ombre des souches barrait le chemin de part en part lorsqu'il entra dans la cour de la ferme.

Le métayer l'attendait. Il était debout à la porte de l'écurie, les bras croisés.

Pierre descendit de cheval, tout près de lui. Il avait encore des feuilles d'arbres sur son chapeau.

—Tu reviens de la forêt ? dit le père.

—Oui.

—Depuis quand prend-on les chevaux sans ma permission ?

Pierre essaya d'ouvrir la porte. Le métayer la ferma d'un coup de poing.

—Depuis quand ? répéta-t-il d'une voix tonnante.

—J'avais cru, balbutia le jeune homme, que pour la première fois...

—Justement, il faut que ce soit la dernière, mon garçon. Quand je serai mort, tu pourras disposer

de mon bien. D'ici là, je veux rester le maître, tu entends ?

Puis, saisissant la bride que te-nait son fils, il ajouta :

—Laisse-moi la Rousselette : les messieurs qui chassent ne soignent pas leurs chevaux !

Il haussa les épaules, et entra dans l'écurie, tirant la bête après lui.

Pierre humilié, irrité, n'osa pourtant ni résister ni répondre tout haut.

Il tourna sur ses talons, et mur-mura, comme s'il se parlait à lui-même :

—Je suis de trop ici, à ce que je vois. Soyez tranquille, mon père, vous n'aurez pas besoin de me le redire.

XI

Le lendemain, Pierre Noëlet, qui avait passé toute la journée hors de la métairie, chez l'un de ses ca-marades d'une paroisse voisine, re-venait à la Genivière, et traversait le Fief-Sauvin. Il fut étonné d'en-tendre, du milieu du bourg, le bruit qui se faisait dans le cabaret du père Joberie, situé tout en haut de la côte, près de l'église.

A cette époque, où les premiers labours se mêlent aux dernières batteries, époque de fatigue extrême pour les paysans, il n'était pas rare que le cabaret fût plein de buveurs, valets de fermes pour la plupart, accourus à la nuit tom-bante, tout blancs de la poussière de l'aire. Cependant, ce jour-là, l'affluence était extraordinaire. Aux métiers se trouvaient réunis des tisserands, des métayers, des marchands du bourg, reconnaissables à leurs mines placide et em-pâtées au milieu des maigres tâ-cherons. Leurs éclats de voix, leurs applaudissements, le choc répété des verres, amenaient sur le pas des portes quelques anciens retirés dans les environs de l'au-berge, et qui souriaient d'un air d'applaudir, eux aussi, quand de toutes ces poitrines d'hommes le même cri s'échappait : "Vive le gars Louis ! vive le 2e chasseurs !"

Ils célébraient le retour de Louis Fauvépre le fils du maréchal ferrant, qui arrivait de Tunisie, son temps de service terminé, les galons de brigadier étincelant sur ses manches. Depuis la veille, le père, rentré en possession de son enfant, le promenait par le bourg, sans se lasser de le mon-trer ni de le regarder surtout, par-lant des Kroumirs comme s'il en avait vu, et le reprenant quand il variait dans ses récits. La bouti-que chômait : songez donc un fils qui rentre après quatre ans de mi-sère, et qui, demain, n'aura plus le droit de porter l'uniforme ! l'hôte-lier allait et venait de la cave à la salle bondée de clients, goguenard, ébloui à la pensée de ce deuxième dimanche que la semaine avait pour lui. Quant au héros, un beau soldat maigre et bronzé, aux traits mâles, sa gloire ne le grisait pas plus que le muscadet nantais du père Joberie. Debout, appuyé au mur, entre le portrait de MacMa-hon et l'affiche de la loi contre l'ivresse publique, il tendait la main aux nouveaux venus qui, d'instant en instant, grossissaient le nombre des buveurs, répondait d'un mot à leurs bonjours, trin-quait à droite et à gauche, sans interrompre la narration de ses campagnes qu'écoutaient avidement, les yeux fixes, une ving-taine de jeunes gens attablés au-près de lui. "Vous voyez ça, di-sait-il : un ravin entre deux mon-tagnes, du soleil à fondre un ca-non, pas une goutte d'eau. Le ré-giment s'engage là dedans. Tout à coup, pif, paf, deux chasseurs tombent à côté de moi, les balles sifflent, nos chevaux s'agitent. Ce sont les Ouled-Ayas qui nous fu-sillent du haut d'un petit plateau, crénelé comme un château fort. Le colonel fait mettre pied à terre à mon escadron. On tourne le ma-melon par la gauche, sans rien dire, en plein bois. Et puis : "A deux cents mètres, ouvrez le feu !" Ah ! si vous aviez été là, mes gars ! Tous les coups portaient. En vingt minutes, il n'y avait plus un seul burnous blanc sur le plateau, —rien que des morts, des hommes, des femmes, des enfants et deux

mille moutons qui bêlaient de peur !"

Et l'assistance, transportée à la pensée de cette victoire où le Fief-Sauvin avait figuré, saluait la dé-route des Kroumirs : "Vive le gars Louis ! vive le 2^e chasseurs ! vive le brigadier !"

L'enthousiasme était au com-ble, et le petit vin blanc commen-çait à troubler bien des têtes, quand Pierre Noëlet passa devant le cabaret.

—Ohé, Noëlet, dit une voix, entre donc !

Plusieurs des clients de Joberie parurent à la porte, et crièrent aussi :

—Noëlet ! Noëlet !

Il hésita un peu, puis se décida à revenir sur ses pas.

Son entrée fut saluée par un murmure d'étonnement. Tous les yeux se tournèrent vers lui. Dans ce monde qui était le sien, pour-tant, il se sentait gêné. Une hosti-lité sourde l'enveloppait. Il s'avan-ça, un peu pâle, vers Louis Fauvépre.

—Comment ! c'est Noëlet de la Genivière ? le petit Noëlet que j'ai connu pas plus haut que ça ? dit le brigadier en lui serrant la main.

—Mais oui, lui-même, répondit Pierre.

—Tu n'as pas l'air de mener souvent la charrue, mon garçon, continua le brigadier. Que fais-tu ici ?

Il ne disait pas cela mécham-ment. Mais les anciens compa-gnons d'école que Pierre avait négligés, jaloux de lui, irrités de ses dédains et trouvant l'occasion de s'en venger, commencèrent à plaisanter lourdement et à rire. Ils se trouvaient en force. L'un d'eux, impossible à reconnaître dans la foule pressée autour des tables, s'enhardit à répondre : "Ce qu'il fait ? Il ne fait rien ; c'est un monsieur, brigadier, sa-lue-le donc !" Un second l'imita et les mots blessants, accueillis par l'évidente satisfaction de la majorité, commencèrent à pleu-voir. Pierre, étourdi d'abord de cette brusque attaque, voulut te-nir tête aux insulteurs. Dans la foule des buveurs, debout à trois pas de Fauvépre, il se retournait à chaque propos lancé d'un coin ou l'autre de la salle. Mais il ne découvrait pas le coupable, aussitôt caché derrière les autres, et sa colère ne faisait qu'exciter les rieurs. A la fin, il se croisa les bras, et regardant vers le fond du cabaret :

—Vous êtes tous des lâches ! cria-t-il. Vous n'osez pas me parler en face.

—Moi, j'oserai bien, mon pe-tit ! dit quelqu'un.

Le "petit" auquel la phrase s'adressait avait bien cinq pieds trois pouces de haut et la carrure d'un homme ; mais l'autre était col-ossal. Une sorte de géant, domes-tique chez un meunier, rouge de cheveux et de visage, traversa les groupes, et vint se placer, en la-lançant ses épaules énormes, en face de Pierre Noëlet.

—Me voilà, dit-il. C'est à moi que tu as affaire. De quoi te plains-tu ?

—Pourquoi m'insultez-vous ? demanda Noëlet.

—Parce que tu nous méprises tous !

—C'est cela ! Bravo le meunier ! bien parlé ! crièrent plu-sieurs hommes.

—Parce que, reprit le meunier, tu n'es pas né plus haut que nous, et que tu fais le monsieur ; parce que nous avons été camarades d'école, et qu'à présent tu ne nous connais plus.

—Est-ce ma faute, si mes étu-des m'ont séparé de vous ?

—Non, mais c'est ta faute, je pense, si tu oublies de nous saluer dans le bourg, si tu as honte de boire un verre de vin avec nous et de nous tenir compagnie.

—Tu as fait semblant de ne pas me voir, dimanche ajouta quelqu'un.

—Moi aussi ! dit un autre.

—Ton frère labouré comme nous, dit un troisième.

—Tenez ! s'écria Pierre, de plus en plus nerveux, vous êtes tous des jaloux de moi !

(A suivre)

Confiserie Hamel

Bonnons de choix toujours frais et faits sur commande

BEAUX MÉLANGES, 8 c. LA LIVRE
DEUX LIVRES POUR 15 c.

Jouets et cartes de fetes

Oranges, et raisins verts

L'assortiment le plus varié de la ville dans les bonbons et les pâtisseries.

ANTOINE HAMEL, Confiseur
RUE RACINE, CHICOUTIMI

A.-R. HUDON,

MARCHAND GENERAL

Station d'Hebertville

BOIS DE PULPE, POTEAUX DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉGRAPHE, DOR-MANTS POUR CHEMIN DE FER, BARDEAU CÈDRE, PERCHES ET PIQUETS DE CÈDRE, MADRIERS ET BOIS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL.

AUSSI :

Foin, paille, lard, bœuf, beurre, oeufs, etc., etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Voulez-vous vous enrichir ?

Rappelez-vous qu'il faut épargner aussi bien que gagner, selon l'ancien dicton qu'un Dollar mis de côté vaut deux Dollars que vous aurez gagnés.

Placez vos épargnes mensuelles ou elles vous donnent le plus grand profit avec la sécurité la plus absolue

Lisez !

La Compagnie a eu des demandes sans précédent pour son fonds d'emprunt depuis sa fondation, ce qui est une nouvelle preuve que notre genre d'affaires répond à un véritable be-soin dans le public.

Nos succursales se prêtent admirablement à la négociation des prêts par notre Compa-gnie, en même temps qu'elles surveillent les affaires dans toutes les villes du Canada.

Pour chaque \$1.00 porté sur première hypothèque de biens-fonds, la compagnie reçoit une garantie de \$3.25 d'après l'estimation de son évaluateur, et cette garantie est augmentée mensuellement par les remboursements faits par l'emprunteur sur son emprunt.

VOULEZ-VOUS

épargner sur votre gain de chaque mois une petite somme que vous placerez en toute sécuri-té où elle vous rapportera en huit ans

\$500
OU
\$1000

ou davantage selon la somme épargnée mensuellement ? Combien de votre gain épargnez-vous et placez-vous chaque année ?

POUVEZ-VOUS EPARGNER

2 cents par jour pendant 8 ans et recevoir \$100 ?
10 cents par jour pendant 8 ans et recevoir \$500 ?
20 cents par jour pendant 8 ans et recevoir \$1,000 ?

La compagnie prête sur garantie hypothécaire, à conditions très avantageuses.

ADRESSEZ-VOUS A

EDOUARD LEMIEUX,

Agent général et secrétaire de la Cie.,
Rue Racine, Chicoutimi,
Ancien magasin de M. P.-A. Guay.

L'union Franco-Canadienne

Fondée le 1er octobre 1894 par M. l'Abbe Auclair, cure de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Approuvée et fortement recommandée par

NOS SEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES
Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Chicou-timi, Rimouski et Sherbrooke

Prés. Hon. et Haut Protecteur :

SA GRANDEUR MGR PAUL BRUGHESI,
Arch. de Montréal.

Président Actif :

M. L'ABBE M. AUCLAIR,
Curé de St-Jean-Baptiste.

Moyennant une contribution mensuelle de 50 centimes ou plus, se-lon l'âge de l'applicant lors de son admission et une rétribution semi-mensuelle de 50 centimes, cette société paiera à ses membres malades cinq piastres par semaine pendant quinze semaines par année et cin-quante piastres à la mort.

Caisse de dotation facultative
\$250, \$500 ou \$1000

SIÈGE SOCIAL : 73 RUE ST-JACQUES, - - - MONTRÉAL

SOMMAIRE

Manœuvres périlleuses.—Rumeur injurieuse. A propos de quoi. Le chemin de fer du Yukon. Lettre politique.—L'Observateur. 2ème PAGE. J'ai rêvé.—Poésie.—E. Grenet-Dancourt. Souvenir.—Le secrétaire du convention. L'Union Franco-Canadienne.—Dernière convention annuelle. Un récit émouvant.—Stephanus Walter. 3ème PAGE. Feuilleton.—Les Noëls, par René Bazin. 4ème PAGE. Pensée de la semaine. A travers le monde.—Nouvelles de partout. Bienvenues. Conférences agricoles. A travers la ville.—Nouvelles locales.

Une pensée par semaine

La force du mal est, en ce monde, moins redoutable que la faiblesse du bien.

GUIZOT.

A TRAVERS LE MONDE

La fièvre de l'or est plus ardente que jamais. Depuis un mois, dans les centres populaires on voit partir chaque jour des douzaines d'hommes pour la Californie Canadienne.

Une affreuse tempête de neige a sévi à Montréal et aux environs, la semaine dernière. Le vent a soufflé à une vitesse de 30 milles à l'heure, et soulevé une poussière qui rendait la circulation dans les rues à peu près impossible.

On sait que les médecins excellent dans l'art d'écrire illisiblement. Il en est de même, paraît-il, chez les Anglais, puisque M. Labouchère, le célèbre journaliste, vient d'adresser au parlement anglais une pétition demandant que la loi oblige les médecins à typographier leurs ordonnances pour en faciliter et en assurer l'exécution.

On nous écrit de Manchester, N. H., Etats-Unis, que les ouvriers tisserands ont tenté de se former en association pour se mettre en grève. Les patrons parlent de diminuer encore les salaires de leurs employés qui sont déjà assez bas, la plupart ne gagnant pas plus d'une piastre par jour. Si une grève éclate à Manchester, où la vie coûte très cher, on dit que la misère se fera terriblement sentir.

Les employés de la compagnie des chars Urbains, à Montréal, ne sont pas contents. Ils prétendent que la compagnie en les obligeant d'acheter des uniformes dans des boutiques qu'elle patronne, leur fait subir une perte relativement considérable. Ils disent qu'ils pourraient se procurer les mêmes effets à des prix moindres chez leurs propres marchands et à des conditions de paiement plus faciles que chez les marchands de la compagnie.

Une vaste région remplie de mines d'or, dans un pays très fertile, un climat éminent, vient d'être découverte, entre Edmonton, T. N. O. et le Yukon. Les rapports étaient vagues tout d'abord, mais aujourd'hui le juge H. N. Blake, de Rossland, donne des informations tellement précises, qu'il ne peut plus y avoir aucun doute sur l'importance des découvertes qui viennent d'être faites. Tout le monde s'accorde pour dire que c'est là un nouveau Klondike, sans aucun des dangers que présente la région du Pacifique. A plus tard des détails plus complets.

Un jeu de statistique. Voici pour un an, d'après les documents officiels, la proportion des suicides par 1,000,000 d'habitants :

Table with 2 columns: Country and Suicides per 1,000,000 inhabitants. Includes: Angleterre, 90; Ecosse, 42; Irlande, 22; France, 210; Allemagne, 215; Russie, 38; Autriche, 165; Italie, 50; Espagne, 20; Portugal, 22; Suède, 85; Norvège, 100; Danemark, 270; Hollande, 40; Belgique, 140; Suisse, 210; Massachusetts, 85; Australie, 120; Province de Québec, 38.

Voici maintenant pour les villes :

Table with 2 columns: City and Suicides per 1,000,000 inhabitants. Includes: Berlin, 172; Bruxelles, 275; Copenhague, 302; Dresde, 240; Francfort, 344; Gènes, 65; Londres, 90; Milan, 133; Naples, 60; New-York, 160; Paris, 422; Rio de Janeiro, 623; Rome, 53; Saint-Petersbourg, 206; Stockholm, 372; Turin, 110; Vienne, 287.

Voici le tableau des sommes qu'a coûtées à la ville de Montréal depuis quelques années l'enlèvement de la neige dans les rues.

Les dépenses de ce service dépendent beaucoup de temps où ont lieu les tempêtes de neige. Quand elles-ci se produisent tard, le soleil se charge, sans qu'il lui en coûte, de faire une partie de l'ouvrage. Tel n'est pas le cas cette année. Aussi l'inspecteur de la grande cité se trouve fort embarrassé. Il n'a plus d'argent à sa disposition et les rues sont encombrées.

La coque fracassée du navire de guerre américain, "Maine" repose maintenant au fond des eaux du port de la Havane, où deux cent cinquante-trois personnes, qui formaient partie de l'équipage, dorment leur dernier sommeil.

C'est à 9.40 heures, mardi soir, qu'une explosion terrible se produisit, faisant voler en éclats les pontages et les gréments dans toutes les directions. Quelques-uns des viges et peu d'officiers ont pu échapper sains et saufs à cette catastrophe. Les autres ont péri.

Cette explosion qui fut assez formidable pour ébranler la ville jusque dans ses fondations, créa une excitation impossible à décrire. Toutes les lumières électriques s'éteignirent à la fois.

Les chaudières furent lancées dans l'espace avec une force épouvantable. Jusqu'à présent, personne ne peut localiser l'endroit précis où l'explosion s'est produite. Quelques-uns prétendent que c'est dans l'arsenal, d'autres affirment qu'une bombe a mis le feu aux poudres.

Bienvenue

La cause dubien est déplorablement délaissée par les grands organes de l'opinion publique. En revanche, la presse rurale compte une pléiade d'excellents journaux dont le nombre croissant tend à contrebalancer l'influence délétère exercée par la plupart des journaux quotidiens.

Le Travailleur du Lac Mégantic, dont le premier numéro vient de nous arriver, promet de remplir un rôle utile, s'il faut en juger par son programme.

Nous lui souhaitons longue vie et succès. Qu'il soit un guide sûr et fidèle pour les classes laborieuses auxquelles il s'adresse. Il y a énormément de bien à faire de ce côté.

Publié à Agnès, comté de Beauce. Abonnement, 75 c. par an ; quatre mois, 25 c.

Conférences agricoles

A trois heures, dimanche après-midi, la grande salle du patinoir était remplie de cultivateurs venus pour écouter les conférenciers agricoles envoyés par le gouvernement fédéral dans notre comté. Un grand nombre de citoyens de cette ville étaient aussi présents.

M. J.-C. Chapais, assistant-commissaire de l'industrie laitière, présenta à l'auditoire par M. le maire J.-D. Guay, a pris le premier la parole.

M. Chapais n'est pas un inconnu dans notre région. Il est venu plus d'une fois dans notre comté donner de ces conférences, toutes marquées au coin de la connaissance la plus étendue et la plus pratique des sujets traités. Il a commencé par exposer les principes de conduite que doit adopter le cultivateur, s'il veut que son travail soit fructueux.

Car la science agricole, comme toutes les sciences, repose sur des principes de l'observance desquels dépend le succès. Il importe surtout d'être bien soigneux des détails dans la conduite d'une ferme; d'avoir une place pour chaque chose et mettre chaque chose à sa place; un temps pour chaque chose et faire chaque chose en son temps; une méthode pour chaque chose et faire chaque chose suivant la méthode qui lui convient. Le désordre produit toujours la confusion et le manque de soin est une cause de grandes pertes.

Il est vrai que la concurrence a fait tomber les prix des produits laitiers. Les Etats-Unis ont amélioré leurs modes de fabrication du beurre et du fromage, l'Australie est maintenant versée dans l'industrie laitière. Ces deux pays et d'autres encore exportent sur le marché anglais. L'abondance des produits, cause de l'abaissement des prix, a déterminé une crise dont notre pays souffre en ce moment et dont les effets se

feront sentir quelque temps encore, peut-être.

Mais si l'agriculture paie moins qu'il y a quelques années, cela est dû au fait qu'on laisse trop de choses se perdre sur la ferme. Il faut utiliser tous les déchets.

L'industrie laitière a ceci de particulier qu'elle appaie une foule d'industries secondaires destinées à compenser par les revenus qu'elles donnent les pertes auxquelles les fluctuations du marché exposent les cultivateurs.

Ainsi l'élevage des porcs permet d'utiliser les déchets provenant de la fabrication du beurre et du fromage. Le marché anglais offre un écoulement facile à la viande de porc.

Ici le conférencier donne une foule de renseignements précieux sur la manière d'engraisser les porcs. Il indique quelles sont les races porcines qui se prêtent le mieux à l'élevage et qui donnent la viande la plus demandée sur le marché.

Après M. Chapais, M. Macfarlane, inspecteur des chambres froides, est venu faire la comparaison entre les richesses des cultivateurs à l'heure actuelle, et leur richesse passée.

La richesse ne réside pas précisément dans le montant des profits réalisés; elle se trouve plutôt dans le surplus des revenus sur les dépenses.

Or, il est acquis que le prix des articles de consommation a baissé de la moitié depuis dix ans, tandis que le prix des produits agricoles n'a pas baissé de plus d'un tiers.

Ainsi on payait autrefois dix centimes une livre de sucre qu'on achète facilement pour cinq centimes et moins maintenant. Il en est de même pour la farine et les étoffes.

D'un autre côté, le fromage dont le plus haut prix a été de douze centimes et demie la livre, s'est vendu 8 1/2 encore l'autre jour.

Les cultivateurs sont donc encore plus riches maintenant qu'ils l'étaient autrefois. Ils reçoivent moins d'argent, mais ils ont moins à payer pour les articles de leur consommation.

M. E. Castel, secrétaire de la société d'industriel laitière, a fait ensuite une intéressante conférence sur les progrès de l'industrie laitière dans la province. Il a donné une foule de renseignements utiles.

A la séance du soir, on remarquait peu de cultivateurs dans la salle. L'heure n'était pas propice pour ceux qui résident au loin. On remarquait sur l'estrade, avec les conférenciers et M. le maire de la ville, les Rev. L. Parent, procureur du séminaire, H. Marceau, curé de Latérière et E. Poirier, ass.-procureur du séminaire.

M. N.-L. Daubigny, médecin vétérinaire de Montréal, a fait une conférence fort intéressante sur la tuberculose. Il a indiqué les dangers de cette maladie contagieuse dont les ravages peuvent être très considérables, si on ne prend pas de précautions pour l'enrayer une fois qu'on en a constaté l'existence.

Nous regrettons toutefois que le savant conférencier n'ait pas cru devoir indiquer, à côté du mal, de ses dangers et de ses progrès, les moyens à prendre pour s'en préserver. Il aurait ainsi rendu un grand service à notre population qu'il a peut-être réussi à alarmer inutilement.

M. Chapais a fait une autre conférence fort goûtée.

Les projections lumineuses au moyen de la lanterne magique dont on a illustré les conférences de la soirée ont beaucoup accru l'intérêt de ces conférences en faisant mieux comprendre les explications données.

Un jour que l'on ne s'entendait pas dans une dispute à l'Académie, M. de Mairan dit: Messieurs, si nous ne parlions que quatre à la fois.

Le domestique a donné à Mlle Lili une énorme Tartine de confiture.—Elle est trop grasse, dit la mère. Tu ne pourras pas manger tout cela, cela te ferait du mal.—Ah! alors, maman, enlève-moi le pain!

A TRAVERS LA VILLE

Lundi dernier, M. Didier Jean, du rang St-Paul, a été élu maire de la paroisse de Chicoutimi.

Le train qui devait arriver ici mardi soir n'est pas venu du tout... à cause de la neige, dit-on. Nous serons bien chanceux s'il vient ce soir.

Lundi, M. Cléophas Perron a été renversé en face du patinoir par un cheval emporté. Il a reçu à la tête et par tout le corps des contusions assez graves qui l'ont retenu au lit pendant quelques jours.

La bénédiction de la manufacture de pulpe, qui devait avoir lieu le 5 mars prochain, a été fixée à samedi, 26 du mois courant. Sa Grandeur Mgr Labrecque présidera la cérémonie, qui commencera à 2 hrs p. m. La compagnie de pulpe n'a pu s'entendre avec la compagnie du chemin de fer pour avoir un train d'excursion le 3 mars. C'est pour cette raison que la date de l'inauguration de la manufacture a été avancée.

Lundi dernier, à la manufacture de pulpe, une meule sur laquelle on avait perdu tout contrôle s'est mise à tourner avec une vitesse vertigineuse et s'est brisée en deux morceaux. Tout l'encaissement de la machine a aussi fait explosion avec un bruit formidable.

Il n'y a eu heureusement aucun accident de personne, mais la manufacture a fait de ce chef une perte de \$200 environ.

Nous avons eu ces jours derniers la plus grosse tempête de neige de la saison. Les rues sont encombrées et la circulation y a été très difficile pendant plusieurs jours.

Cette malencontreuse tempête a fait s'ajourner toutes les réjouissances du mardi gras. Le patinoir, surtout, qui s'en était tant promis, a été tout morose ce jour-là. Point de mascarade, point de jolies de hockey, point de courses sur les patins, rien de rien!

AFFAIRES MUNICIPALES

Conseil de ville

C'est lundi soir que, pour la première fois, le conseil de ville a siégé dans la salle d'audience du palais de justice. On a donné lecture de la lettre du procureur-général accordant cette faveur et en établissant les conditions, puis le conseil s'est entendu avec M. Frs Guay, gôlier de la prison, pour faire entretenir la salle, moyennant \$1.00 de rémunération par séance.

M. le maire se plaint de ce qu'il rencontre beaucoup de difficultés à réunir les conseillers. M. le conseiller Boily est malade et M. le conseiller Blair n'a pas assisté aux séances depuis deux mois. Comme ce dernier n'a pas de raison pour justifier son absence, M. le maire fait remarquer que le conseil peut procéder contre lui par mandamus.

Le comité des chemins recommande de payer à M. Alex. Blair \$4.00 pour accident à sa voiture, au lieu des \$12.00 demandés. On s'occupe encore de quelques autres réclamations de peu d'importance et du règlement concernant le cours d'eau Gagnon, lequel est adopté en deuxième et dernière lecture.

Le secrétaire dépose les comptes du gouvernement pour asiles d'aliénés, écoles de réforme, jurés, etc... au montant de \$35.00.

On décide ensuite de préparer un rôle d'évaluation de 95 centimes, dont 25 devront être prélevés en vertu d'une décision prise par le conseil en octobre dernier, et 70 pour faire face aux dépenses de 1898. Cette taxe sera payable en deux versements: 60c. au printemps, et 35c. au 1er octobre.

La question de l'achat d'un terrain pour le marché, l'hôtel de ville, la station de pompes, etc., est de nouveau soulevée. M. le procureur Gagnon et le conseiller Grenon sont chargés de voir à ce sujet M. P. A. Guay et faire rapport au conseil.

Le Dr Rivierin demande que sa licence de pharmacien soit réduite, vu qu'il en paie déjà une pour vente de boissons, en outre de sa taxe personnelle comme médecin. Le conseil décide de lui accorder une réduction de \$10.00.

Après la séance, les conseillers se réunirent chez le secrétaire pour passer au compte des profits et pertes un certain nombre de réclamations.

"Recherches Historiques"

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE FÉVRIER:—Sainte-Geneviève de Batiscau, E.-Z. Massicotte; Frontenac parrain, N.-E. Dionne; La conspiration de 1806, Benjamin Sulte; Un Campbell indien, Ernest Gagnon; Le

premier baron de Longueuil, R.; Tartufo à Québec, l'abbé Auguste Gosselin; Les Marais de la Suète, P. G. R.; La guérison du scorbut, P. G. R.; La messe du revenant, l'abbé B. A.; Le gobelet d'argent du père Ambrise, J.-C. Taché; Le premier pont sur la rivière Saint-Charles, Philias Gagnon; Le fils de Sir Edmund-Walker Head, P. G. R.; Un chemin de fer sur la glace, J.-L. Vincent; Le Congrès de la Baie Saint-Paul, l'abbé Chs-Jos Roy; Questions; Publication du mois; Bibliothèque Canadienne, etc., etc. On peut se procurer une livraison spécimen des Recherches historiques, en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, 9, rue Wolfe, Lévis.

"Le Naturaliste Canadien"

Sommaire de la livraison de janvier 1898:—Les Noces d'argent du Naturaliste; Le Nord de la vallée du lac Saint-Jean (suite); La tuberculose; Excursion en Égypte; Montpétit, Les Poissons d'eau douce du Canada; "Promettre et tenir sont deux". Cette excellente revue est entrée dans la 25e année de son existence. Nos félicitations.

LES GOURMANDISES FACILES

Plat de carême

GALANTINE DE SAUMON

Voici un plat maigre délicieux. Prenez un beau milieu de saumon, fendez-le, enlevez l'arête, piquez-le de filets d'anchois, de filets de thon mariné, de clous de cornichons, et, si on veut, de clous de truffes; farcissez le saumon avec un mélange de chair de poisson (merlan de préférence) pilée avec de la mie de pain, du lait, sel, poivre, fines herbes hachées. Refermez le saumon, mettez-le dans un linge que vous couchez bien serré; faites cuire dans un court-bouillon très épice, laissez refroidir, enlevez le linge et servez.

VIOLETTE EN BOUQUET

Ayez de belles violettes bien fraîches ayant leurs queues, formez-en des bouquets de six à huit, trempez-les dans un sirop de sucre cuit au grand boulé et à demi froid; recommencez trois fois l'opération, posez les bouquets sur des feuilles de papier graissées, faites sécher à four tiède, enveloppez les queues dans du papier découpé, liez avec une faveur et servez.

MARINETTE.

PERSONNELS

Se sont inscrits au Château Saguenay:—Pitre McLean, St-Alphonse; Roger N. Gaudin; Québec; J. T. Gagnon, Québec; J. Alf. Gariépy, Longueuil; E. Villeneuve; Georges Barrette; Alfred Couture, St-Denis; J. C. Chapais, St-Denis; E. Castel, St-Hyacinthe; Dr D. T. Daubigny, Montréal; L. Marchand, Château guay; J. C. Blais, Ottawa; Pierre Tremblay, St Alphonse; Jos Maltais; Duguay Jean, maire; Simon Beaulieu, Thomas Villeneuve Chs Vézina, Ursin Gobeil, Richard Gagnon, Richard Tremblay, Alexis Tremblay, J. H. Brassard, conseillers de la paroisse de Chicoutimi; Andrew Urquhart, Québec; Octave Pelletier, St-Alexis; Thomas Bergeron, St-Alexis.

Le club de hockey "Chicoutimi" a pris le souper au Château Saguenay, samedi soir.

Naissance

En cette ville, le 19 courant, l'épouse de M. Pitre Riverin, forgeron, une fille.

Mariages

A six heures, dimanche soir, M. V.-M. Martin conduisait à l'autel madame veuve E. Savard, née lavie Racine, de Chicoutimi. M. et Mme Martin sont partis lundi matin pour Québec.

Lundi matin, M. Henri Levesque, de cette ville, conduisait à l'autel Melle Julie Perron, de Norwich, Conn. E. U.

Nos souhaits de bonheur à ces heureux couples.

Deeds

A Roberval, samedi le 12 courant est décédée Mary-Louisa, enfant de M. James Spence, âgée de 10 ans. Son service a eu lieu mardi, le 15 courant. Nos condoléances à la famille.

On demande

Un apprenti tailleur. S'adresser chez M. Alphonse Warren, tailleur, en face du Château Saguenay.

Avis Public

Avis est par le présent donné aux créanciers de feu Joseph Siros, Ptre, ci-devant curé de St-Alphonse, d'avoir à produire leurs réclamations entre les mains du soussigné, procureur de la succession.

De même, que ceux qui doivent à la dite succession sont tenus de payer entre les mains du dit procureur le plus tôt possible.

LUCIEN TREMBLAY,

Notaire.

Bagotville, Comté de Chicoutimi.

CARTES D'AFFAIRES

L.-G. BELLEY, L. L. B. AVOCAT

Bureau: Rue Racine, Chicoutimi. Suit tous jours le terme d'Hébertville.

L. ALAIN, L. B. AVOCAT

Bureau: en face du Bureau de Poste, rue Racine, Chicoutimi.

CHARLES GAGNON AVOCAT

Bureau à Hébertville, Lac-St-Jean

C. SIMARD HORLOGER

Rue Racine, Chicoutimi.

COTE, BOVIN & CIE

Representent à Chicoutimi les manufactures de :

J.C. WILSON & Co. " MONTREAL

Th Os. Robertson & Co. "

Mon T real Rolling Mills Co " "

Brayl E y, Sons, & Co. " "

Peck B enney & Co. " "

P .D.D O DS & Co. " "

St. John Dra I n Pipe Co. " St. Jean Queb.

The Welland V ale Mn'g. Co. " St-Catherine, Ont.

The Pedlar Metal Roof I ng Co. " Oshawa, Ont.

The Pike Manufacturi N g Co. " Like Station, N. H.

The Gurney Massey & Co. Lid. " Montréal.

The Laing Manufacturdu C o. " "

The Columbia Encaustic T I LE & Co. " Andover, Mass.

The Gurney Scal E Co. " Hamilt. Ont

Prix et spécifications fournis sur demande.

J.-A. COTE

PHOTOGRAPHE

Importateur de moulures et fabricant de cadres

A toujours en mains un assortiment des articles suivants. Cadres de toutes dimensions Et de tous prix

Verres pour cadres. CROCHETS, CLOUS, CORDES et FILS pour suspendre les cadres.

Images, gravures de toutes sortes: Aquarelles, peintures à l'huile, chromos, lithographies, fac-simile de couleurs à l'eau, pastels, etc.

AUSSI: Articles de toilette, parfums, papeterie, papier pour décorations, pipes tabacs, cigares et cigarettes, etc., etc.

Portraits sur cartes et au crayon FAITS A Grande reduction D'ICI AU PRINTEMPS. Une visite est respectueusement sollicitée. J.-A. COTE, RUE RACINE, CHICOUTIMI.